

## PIÈCES À FOURNIR POUR CONSTITUER LE DOSSIER FORMATION 7H PASSERELLE PERMIS A

- 1 PHOTOCOPIE DE VOTRE CARTE D'IDENTITÉ recto/verso
- 3 PHOTOS D'IDENTITÉ AGRÉÉES ANTS
- 1 PHOTOCOPIE D'UNE FACTURE moins de 3 mois
- 1 PHOTOCOPIE DU PERMIS DE CONDUIRE recto/verso

### HORAIRES PERMANENCE ET CODE

**LUNDI**  
**14H-18H**  
**DU MARDI AU VENDREDI**  
**10H-12H ET 14H-18H**  
**SAMEDI**  
**10H-12H ET 14H-17H**

Un enseignant de la conduite certifié, avec une expérience confirmée dans le monde des 2 roues assure la formation avec une particulière attention à la sécurité.

Nos véhicules:

**DUCATI MONSTER 821**



## FORMATION 7H (PASSERELLE PERMIS A2-A)

FORFAIT COMPLET + REPAS MIDI OFFERT **269,00€ ttc**

### Répartition de la formation pratique de 7 heures

| Phase  | Durée    |
|--|----------|
| Formation théorique (code de la route) et sensibilisation aux risques.                   | 2 heures |
| Exercices hors circulation et conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique. | 3 heures |
| Connaissance du véhicule et prise en main de la motocyclette.                            | 2 heures |

### L'ÉQUIPEMENT INDISPENSABLE:

CASQUE HOMOLOGUÉ  
(Étiquette CE + Bandes réfléchissantes)  
GANTS HOMOLOGUÉS  
(Étiquette CE)  
BLOUSON  
CHAUSSURES MONTANTES

### Délivrance de l'attestation de suivi de formation

À la fin de la formation, vous recevez une attestation de suivi qui vous permet de conduire une moto de la catégorie A, avec ou sans side-car, d'une puissance supérieure à 35 kW.

Une copie de cette attestation est transmise à la préfecture et l'établissement de formation conserve pendant 5 ans la liste des titulaires du brevet comportant l'option choisie.

L'attestation de suivi de la formation vous autorise à conduire un véhicule correspondant pendant 4 mois. Au delà de ce délai, vous devez posséder la catégorie A du permis.

Si vous êtes titulaire de la catégorie A2 du permis de conduire depuis au moins deux ans, vous devez obligatoirement suivre une formation complémentaire pour valider la catégorie A. La formation peut être suivie dans un délai de trois mois avant la date anniversaire des deux ans d'obtention de la catégorie A2 du permis de conduire.



PASSERELLE A2 - A

PERMIS B - AAC (conduite accompagnée) - CS

PERMIS AM 7H (BSR)

FORMATION 7H 125cc

FORMATION 7H A2-A (Passerelle gros cube).



**DUCATI MONSTER 821**

79 CHEMIN DU CORES  
73420 DRUMETTAZ-CLARAFOND  
TEL. 09 83 30 75 65  
[super.conduite73@gmail.com](mailto:super.conduite73@gmail.com)

